

**Motion du 17 avril 2019 de Mmes et MM. Maria Pérez, Morten Gisselbaek, Hélène Ecuyer, Tobias Schnebli, Ariane Arlotti, Annick Ecuyer et Uzma Khamis Vannini: «Urgence climatique: un enfant, deux arbres».**

(renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal lors de la séance du 16 mai 2019)

*PROJET DE MOTION*

Considérant que:

- le premier objectif est d'améliorer la qualité de l'air et de réduire l'empreinte carbone de la Ville de Genève;
- d'après les renseignements reçus, la Ville de Genève enregistre environ 4500 naissances par année. A l'instar de la Ville de Lausanne qui le fait sur son propre territoire depuis 2001, planter un arbre sur le territoire genevois pour chaque naissance sur le territoire de la Ville de Genève est une action concrète qui permettra de réduire d'environ 20 tonnes/an le CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère;
- cependant, l'enjeu climatique dépasse les frontières de notre Ville, car le CO<sub>2</sub> a un impact partout sur le globe;
- l'Agenda 21 définit comme objectif à long terme l'accès à des moyens d'existence durable pour tous par une gestion des ressources;
- participer activement à la reforestation des pays du Sud est l'expression d'un lien entre solidarité internationale et développement durable;
- planter un arbre par enfant né en Ville de Genève permet d'offrir un bénéfice socio-économique en offrant du travail aux ONG locales et un revenu/apport si les arbres produisent des denrées comestibles;
- cette double mesure écologique revêt aussi une dimension symbolique permettant de souligner auprès du public l'enjeu global lié à l'environnement et permet à la Ville de Genève de participer à la dimension internationale demandée par la Convention des maires en aidant à la reforestation dans les pays du Sud,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en place dès 2020 une manifestation annuelle lors de laquelle les familles des enfants genevois nés et domiciliés en Ville de Genève lors de l'année vont planter leur arbre avec l'assistance du SEVE. Les parents des nouveau-nés seront informés de cette action à travers une petite carte remise au moment de l'inscription de la naissance. L'information sera également relayée sur le site web de la Ville;
- pour chaque naissance d'enfant domicilié sur le territoire de la Ville de Genève, qu'un arbre soit planté dans un pays du Sud.